

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



MAROC

**PROJET D'APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'ECONOMIE
D'EAU D'IRRIGATION (PAPNEED)**

**RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET
(RAP)**

RDGN

Juillet 2018

RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

I. Données de base

A Données du rapport

Rapport daté du	Rapport daté du:	Avril 2018	
	Date de la mission	De : 20 Janvier 2018	Au 20 février 2018

B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	N. LOBE	M. EL AZIZI
Chef de bureau national	M. F. MATONDO	Mme L. MOKKADEM
Directeur sectoriel	A. ABOU SABAA	M. M. FREGENE
Responsable sectoriel	C. OJUKWU	M. M. TOLBA
Coordinateur d'activités	MAROUKI Rafea	KHIATI Driss
Coordinateur d'activités suppléant	KHIATI Driss	MAROUKI Rafea
Chargé d'équipe du RAP		KHIATI Driss
Membres de l'équipe chargée du RAP		BENABDELLAH Majid, consultant

C Données du projet

Nom du projet : PROJET D'APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'ECONOMIE D'EAU D'IRRIGATION (PAPNEEI)		
Code du projet: P-MA-AAC-014	Numéro instrument de financement : Prêt n° 2000130005280	
Type de projet : Projet d'investissement	Secteur : Agriculture	
Pays : Maroc	Catégorisation environnementale (1-3) : 2	
Étapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)	Évènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)	Décassements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)
Source/instrument de financement 1 : Prêt BAD : 53 590 000 Euros	Source/instrument de financement 1 : Prêt BAD : 53 590 000 Euros	Source/instrument de financement 1 : Prêt BAD : 53 590 000 Euros
Date d'approbation : 14/12/ 2009	Montants annulés: 5 593 639,01 Euros	Délai du décaissement: 6 ans
Date de signature : 04/03/2010	Financement complémentaires : 0	Date initiale de clôture: 31/12/2015
Date d'entrée en vigueur : 02/07/2010	Restructuration : Mars 2013	Délai révisé du décaissement : 6,9 ans

Date d'entrée en vigueur du premier décaissement : 01/02/2011	Prorogations : 23 mois après 2 prorogations (31/12/2016 puis au 30/11/2017)	Date de clôture révisée : 30/11/2017		
Date réelle du premier décaissement : 01/02/2011				
Source de financement (Euros):	Montant décaissé (montant, Euro) :	Pourcentage décaissé (%) :	Montant non décaissé (Euro) :	Pourcentage non décaissé (%) :
Prêt BAD : 53 590 000	47 996 361	89,56	5 593 639,01	10,4
Gouvernement : 14 990 000	14 990 000	100	0	0
TOTAL : 68 580 000s	62 986 361	91,84	5 593 639,01	8,16
Source de financement (Euro) :	Montant engagé (Euros) :	Pourcentage engagé (%) :	Montant non engagé (Euro) :	Pourcentage non engagé (%) :
Prêt BAD : 53 590 000	41 778 825	78	11 811 175	22
Gouvernement : 14 990 000:	14 990 000	100	0	0
TOTAL	56 768 825	83	11 811 175	17
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs : Néant				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, de Doukkala, et du Loukkos ; Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole (DIAEA)				

D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
Chef de bureau national	Mme Leila MOKKADEM		
Chef de division sectoriel	M. Mohamed TOLBA		
Directeur régional (en tant que président de l'équipe pays)	M. Mohamed EL AZIZI		
Directeur Sectoriel	M. Martin FREGENE		

II Évaluation des performances du projet

A Pertinence

1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	<p>(i) Le Maroc est un pays à fort stress hydrique et il devient impératif de gérer le plus efficacement et économiquement possible les ressources en eau. Ces ressources, de plus en plus rares, nécessitent un cout énergétique élevé pour leur mobilisation. Une utilisation rationnelle et durable de l'eau d'irrigation est nécessaire, elle constitue 80% d'utilisation des ressources en eau mobilisées avec des déperditions dépassant environ 50% de la quantité d'eau prélevée. Le Projet soutient la réalisation du Programme national d'économie d'Eau qui a pour objectif la reconversion en irrigation localisée de 550 000 ha irrigué en irrigation classique (aspersion et gravitaire) à l'échelle nationale.</p> <p>(ii) Le projet consiste en la modernisation des infrastructures hydrauliques (réseaux externes d'adduction, stations de pompage, comptage, etc.) pour les adapter aux exigences de l'irrigation localisée ainsi que l'appui à la valorisation de l'eau et la mise en valeur des périmètres irrigués. A la conception, la zone d'intervention du projet couvrait une superficie globale d'environ 20 000 ha regroupant 5 853 exploitations, soit une population-cible de près de 30 000 habitants.</p>

(iii) Le projet est aligné au second pilier de la stratégie d'assistance de la Banque au Maroc pour la période 2007-2011 relatif au « *Développement et mise à niveau des infrastructures économiques et de l'entreprise* ». Il est en ligne avec les priorités du Gouvernement en matière de politique agricole et de gestion des ressources en eau notamment la stratégie du Plan Maroc Vert (2008-2021) et la Stratégie Nationale de l'Eau (2009-2030). Il est en ligne avec ces stratégies tout au long de son exécution.

2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3	<p>Le projet a fait l'objet d'études techniques, économiques, d'impact environnemental et social ainsi que des consultations et implications des bénéficiaires dans sa conception pour l'appropriation des technologies proposées. Une mission de la Banque a permis l'évaluation pertinente de l'opportunité et des impacts des activités prévues du projet. Le Cadre logique a défini les objectifs, les produits, les effets, les activités, les indicateurs de performance, les cibles et les risques potentiels liés au projet.</p> <p>La plupart des études nécessaires pour l'exécution du PAPNEEI-1 étaient disponibles. Elles ont été complétées au démarrage des activités du projet. La zone du projet s'étendait sur quatre Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole ou ORMVA (Loukkos, Tadla, Doukkala et Moulouya). Cependant, la zone de Moulouya a été abandonnée à cause de la non adhésion des bénéficiaires et de l'absence d'études préalables. A l'issue de la revue à mi-parcours, le projet a été restructuré et une partie des fonds destinés à l'ORMVA du Moulouya a été allouée à deux nouveaux secteurs du Loukkos. A ce titre, le calendrier d'exécution du Projet a été prorogé de 23 mois pour permettre la réalisation des nouvelles activités.</p> <p>Les agences d'exécution retenues (ORMVA) ont des capacités techniques et organisationnelles appréciables pour la mise en œuvre du projet, complétées par le recours à l'assistance technique pour le contrôle et le suivi des travaux et l'appui aux producteurs notamment.</p> <p>Ainsi, il en ressort que la conception du projet était pertinente et a permis une maîtrise des coûts de réalisation ainsi que le choix des solutions techniques optimales et appropriées pour les agriculteurs. Néanmoins, la démarche de l'équipement interne aux parcelles (par du matériel d'irrigation localisée) à la charge des bénéficiaires (financement du Fonds de Développement Agricole (FDA)) n'a pas été mise en place parallèlement à la réalisation des équipements externes. Ainsi, un décalage dans la mise en valeur agricole des parcelles et la valorisation de l'eau a été enregistré. Ce décalage a été résorbé bien avant l'achèvement des aménagements externes par la mise en place par le projet d'un mécanisme pour les équipements internes impliquant les agriculteurs et leur association.</p>

3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés	Enseignements tirés	Public cible
1. Comment le volume des activités est-il cohérent avec le délai d'exécution du projet ?	<p>Les facteurs-clefs de la réussite du projet sont le résultat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) une bonne prise en compte des conditions et difficultés de coordination et d'exécution du PAPNEEI-1 sur le terrain; (ii) le renforcement des capacités des agences d'exécution en règles de passation des marchés, notamment par les formations et l'information; (iii) la réalisation des activités préalables à l'équipement interne des parcelles parallèlement à l'aménagement externe, avec l'implication totale des Associations des Usagers de l'Eau Agricoles (AUEA) et des ORMVA. et (iv) la prorogation de la durée du projet de 23 mois qui n'est pas une conséquence d'une mauvaise cohérence avec le volume des activités mais plutôt une nécessité dictée par l'introduction des nouvelles zones d'intervention aux secteurs de Loukkos. 	Banque/ Gouvernement / DIAEA
2. Comment peut-on répondre aux attentes et besoins des producteurs ?	<p>L'adoption d'une approche d'intervention participative et partenariale qui permettrait de mieux répondre aux attentes et besoins des producteurs. Ce qui se traduirait par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation des aménagements internes à la parcelle dans les délais ; • Une forte mobilisation pour la préparation des dossiers techniques et administratifs préalables pour le financement équipements internes aux parcelles sur les ressources du Fonds de Développement Agricole (FDA) ; et • L'implication et l'organisation en partenariat avec les AUEA de cette opération avec le lancement des campagnes de communication et de sensibilisation auprès des producteurs pour gagner leur adhésion. 	Gouvernement / ORMVA/FDA / ONCA/AUEA
3. Comment assurer la qualité à l'entrée et pendant l'exécution du projet	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les études technico-économiques préalables soient disponibles avant le démarrage du projet; • Veiller à ce que les agences d'exécution maîtrisent les règles et procédures de la Banque en matière de passation des marchés ; • S'assurer que les bénéficiaires soient impliqués dès la phase de conception pour s'approprier le projet • S'assurer de l'opérationnalisation du mécanisme de financement du FDA et d'accompagnement des producteurs pour la mise en œuvre des activités d'équipement interne à la parcelle et de valorisation de l'eau d'irrigation. 	Banque/DIAEA/ ORMVA

1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)**Commentaires**

Le projet a pour objectif la rationalisation de l'utilisation et la valorisation de l'eau d'irrigation. Il vise également, à terme, l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires grâce à la gestion pérenne des ressources hydriques et à l'amélioration des conditions de production dans la zone du PAPNEEL. Pour atteindre ces objectifs, le projet est articulé en trois composantes à savoir:

Composante 1 : La modernisation des infrastructures d'eau d'irrigation qui consiste en la conversion des anciens périmètres sous irrigation gravitaire et/ou en aspersion à l'irrigation localisée collective (IL) suivie des actions d'accompagnement telles que le suivi technique des travaux; la mise en place de systèmes d'avertissement à l'irrigation; la réalisation d'expériences pilotes en gestion participative des nappes surexploitées et d'un PGES du périmètre d'exécution (ORMVA). Ceci dans le but d'assurer la fourniture de l'eau d'irrigation à la demande sur 20.000 ha aménagés en goutte à goutte dans les trois bassins hydrauliques d'Oum Rbia, Moulouya et du Loukkos.

Composante 2: L'Appui à la valorisation de l'eau d'irrigation qui consiste au soutien des agriculteurs bénéficiaires du projet afin de mieux valoriser les infrastructures mises en place à travers la promotion des cultures à haute valeur ajoutée et la facilitation de la commercialisation des productions dans le cadre de l'agrégation. Pour cela, les activités entreprises sont : l'appui à l'agrégation, l'apport de techniques culturales et d'irrigation améliorées aux agriculteurs, et l'appui-conseil pour la valorisation et la commercialisation, en aval.

Composante 3: La Coordination du projet et le renforcement des capacités des partenaires du PAPNEEL (DIAEA, ORMVA et ADA) ainsi que des acteurs non-Gouvernementaux impliqués (AUEA ; OPA, etc.). Elle visait également l'externalisation des services de l'eau notamment par la mise en place d'un système d'information sur le projet ainsi que sur l'utilisation des ressources en eau dans chaque office (suivi-évaluation; gestion intégrée).

Au terme de sa mise en œuvre, on note que les résultats du projet sont atteints, hormis dans le bassin de Moulouya où les activités du projet ont été toutes abandonnées et les fonds réalloués à deux nouveaux secteurs irrigués de l'ORMVA du Loukkos. En effet, les réalisations en termes de modernisation du réseau, d'amélioration de l'approvisionnement en eau d'irrigation et de la productivité constituent les principaux progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif du projet. Ces progrès peuvent se résumer en trois points essentiels : i) l'amélioration de la qualité du service de l'irrigation par l'introduction de l'irrigation à la demande et de l'efficacité du réseau d'irrigation avec la réduction des déperditions qui sont passées de 50% à environ à 10%; ii) le taux d'intensification cultural (TIC) est passé de moins de 100% à 120% (Tadla et Loukkos) à 140% (Doukkala) ainsi que développement des cultures à haute valeur ajoutée , notamment maraichères, au niveau des différents bassins de production en vue d'une meilleure valorisation de l'eau ; et; iii) l'amélioration des capacités techniques ainsi que la dynamisation des agriculteurs et de leurs organisations professionnelles (AUEA). Ces résultats concourent indéniablement à l'atteinte des objectifs et de la finalité du projet qui consiste en l'amélioration des revenus et conditions de vie des agriculteurs.

2. Établissement de rapports sur les résultats et objectifs du projet

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
ODP du projet : Amélioration des conditions de vie des populations rurales à travers une gestion plus durable des ressources en eau et l'amélioration de la productivité des périmètres irrigués.						
Indicateur 1: Le revenu moyen/ha dans les zones du projet a doublé.		145%, soit un revenu moyen atteint de 32 000 Dh/ha	200%	72,5%	Le projet a permis le doublement de la productivité dans le Loukkos notamment des cultures à haute valeur ajoutée (HVA): fraise, pomme de terre et myrtille. Le revenu moyen est passé de 22 390 DH/ha à 40 780DH/ha. Au Tadla, la reconversion au localisé a permis d'accroître le revenu agricole de 45% en moyenne. Au Doukkala, le revenu a augmenté en raison de la valeur de la production (multipliée par 3 à 4) avec le développement des cultures à HVA, l'augmentation du TIC et l'accroissement des rendements.	Oui
Indicateur 2: Le déficit par PI dans la zone du projet est réduit de 25% en 2022		10%	25%	40%	La réhabilitation du réseau d'irrigation a contribué à l'amélioration de l'efficacité de transport de l'eau (90%). Ce qui permet de réduire de plus de 10% le déficit d'alimentation des périmètres irrigués.	Oui
Indicateur 3: La valeur moyenne additionnelle de la production du m ³ consommé par périmètre a augmenté de 25% en 2017		180% La valorisation additionnelle est autour de 7 DH/m ³	25%	720%	La valorisation du m ³ d'eau d'irrigation est passée de 3 DH/m ³ à 10 DH/m ³ /ha dans le Doukkala avec l'irrigation localisée. Cette évolution est de 5 DH/m ³ à 15 DH/m ³ dans le Loukkos et de 4 Dh/m ³ à 9DH/m ³ dans le Tadla.	Oui

Notation (voir méthodologie EER)*	Compte-rendu descriptive
4	<p>Le projet a permis l'atteinte des objectifs en termes de superficie aménagée en irrigation localisée et mise en valeur. Les activités liées aux indicateurs visant l'amélioration de la valorisation du m³ d'eau consommée et du revenu des agriculteurs ont démarré bien après le lancement des travaux du projet. L'assistance technique pour la formation et l'accompagnement des agriculteurs à ces fins a été mobilisée avec un léger retard en attente de la réalisation des infrastructures. Néanmoins, il a permis de réaliser divers formations, les voyages et visites d'échanges dans des périmètres déjà reconvertis (Souss, Haouz, Tadla), l'organisation des producteurs ainsi que les essais de démonstration des nouvelles techniques d'irrigation et de production. Avec l'appui de l'Assistance technique, les agriculteurs ont entrepris de diversifier, d'intensifier leur système de production, d'améliorer leur rendement en adoptant de meilleures pratiques agricoles et de s'organiser en vue de la commercialisation de leur production. Ces interventions ont permis l'amélioration des rendements moyens des principales cultures des zones du projet de l'ordre de 30%. Ce qui s'est traduit, en plus de la réduction de la consommation d'eau et de l'optimisation des intrants, par une amélioration des revenus moyens par exploitation de 45%.</p> <p>L'amélioration des rendements peut, d'ailleurs, dépasser 50% pour certaines spéculations telles que les fourrages (maïs ensilage, luzerne) et les cultures maraichères (fruits rouges, pomme de terre, melon). Ainsi, les objectifs du projet en termes de doublement des revenus et d'amélioration des conditions de vies des agriculteurs seraient largement atteints vu la dynamique en cours chez les agriculteurs bénéficiaires du projet. Il faut noter que la <i>période de mise en valeur va au-delà de durée d'implémentation du projet</i></p> <p>En effet, les entretiens réalisés avec les agriculteurs, le personnel de l'assistance technique et des ORMVA permettent de noter que ces réalisations ont été déterminantes pour les progrès accomplis sur le terrain en termes d'amélioration des pratiques agricoles, l'avertissement et la gestion de l'eau d'irrigation, de préservation des sols (fertigation¹, amendement, etc.) et d'accroissement de la productivité agricole, auprès de certains agriculteurs, en particulier dans les secteurs du Loukkos et du Doukkala. En outre, la dynamisation des AUEA, l'organisation des agriculteurs dans des coopératives de production, de valorisation et de commercialisation gagent de l'amélioration escomptée des revenus des agriculteurs bénéficiaires.</p>

¹ Application des éléments fertilisants solubles dans l'eau grâce au système d'irrigation goutte-à-goutte.

3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Composante 1: Modernisation des infrastructures en eau d'irrigation					
Produit 1: Modernisation des infrastructures d'irrigation ont été réalisées	Les études ont été finalisées et les travaux d'aménagements ont été réalisés par les ORMVA dans les trois bassins concernés.	Finalisation des études et réalisation des travaux d'aménagements par les ORMVA dans les bassins d'Oum R'bia et du Loukkos	100%	<p>L'ensemble des produits relatifs à la modernisation des infrastructures collectives d'irrigation ont été réalisés et fonctionnelles. Ceci malgré que le décalage observé par rapport au calendrier prévisionnel. Ils ont consisté principalement en la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement et renouvellement des conduites d'adduction et de distribution de l'eau d'irrigation sur une distance totale de l'ordre de 165.69 km (52,5 Km dans le Tadla, 90 km dans le Doukkala et 23,19 km dans le Loukkos). ▪ Fourniture et l'installation d'équipements de modernisation de 9 stations de filtration (Arraja, Z3, Sidi Bennour et sous-secteurs A, B1, B2, C, E1 et E2 du R'mel) ; ▪ Modernisation de 7 stations de pompage (Sidi Bennour et sous-secteurs A, B1, B2, C, E1 et E2 du R'mel ▪ Fourniture et installation des Prises Blocs et des Prises Propriétés (génie civil et équipement de plus de 8000 unités). 	Oui
Produit 2: Superficie desservie par les équipements d'irrigation localisée	17 181 ha (Doukkala, 3.336 ha ; Tadla, 2860 ha; et Loukkos, 10.985 ha)	17 300 ha	99%	Avec l'abandon du projet dans le bassin du Moulouya, les secteurs y relatifs ont été remplacés par deux nouveaux secteurs relevant de l'ORMVAL. Ce qui a fait baisser la superficie reconvertisse à l'irrigation localisée initialement visée de 20 000 ha à 17 181 ha.	Oui

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Produit 3: les systèmes d'avertissement de l'irrigation sont mis en place et fonctionnels	Les stations agro météorologiques, des équipements informatiques; et du matériel d'avertissement à l'irrigation ont été acquis	Acquisition de stations agro- météorologiques, des équipements informatiques et du matériel d'avertissement à l'irrigation et du contrôle des performances des équipements de l'irrigation localisée par ORMVA	100%	La fourniture, l'installation et la mise en service des stations agro-météorologiques automatiques fixes dans les différents périmètres ont été réalisés. Elles sont fonctionnelles et gérées au niveau de chacune des trois ORMVA.	Oui
Composante 2: Mettre en valeur les superficies aménagées en irrigation localisée					
Produit 1 : Les agriculteurs des périmètres irrigués sont formés aux techniques améliorées de culture à haute valeur ajoutée et à la	649 agriculteurs ont bénéficiés des renforcements de leurs capacités dans le cadre des activités d'AT, d'appui à la valorisation et d'essais de	600 agriculteurs formés à travers l'organisation de sessions de formations et accompagnés pour l'équipement interne de leurs parcelles	108%	L'ensemble des ORMVA ont sollicité et mis en œuvre une AT pour le conseil à l'organisation, l'accompagnement des agriculteurs à accélérer le rythme d'équipement en irrigation localisée à la parcelle ou à sensibiliser les agriculteurs via des formations sur la conduite d'irrigation. ²⁾	Oui

² Les formations ont essentiellement été réalisées à l'endroit des agriculteurs dans le cadre de l'Assistance technique. Or, elle a été abandonnée dans le Doukkala. Les quelques formations qui sont considérées dans cette section sont relatives aux essais de démonstration en irrigation localisée pour les vignobles (Zemamra) et les voyages techniques réalisés à Agadir et Meknès

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
gestion de l'irrigation localisée	démonstration au niveau des ORMVA				
Produit 2: Les superficies de cultures valorisantes de l'eau d'irrigation en hausse	Les superficies des cultures à haute valeur ajoutée, notamment maraichères (pomme de terre, fraise, myrtille) et fourragères (maïs, etc.) ont augmenté d'environ 2 000 ha avec le projet, soit une augmentation de 10%	Superficie mise en valeur par des cultures à haute valeur ajoutée augmentera de 25% (5 000 ha de culture à haute valeur ajoutée supplémentaire)	40%	L'augmentation de la superficie des cultures à haute valeur ajoutée se fait au rythme de l'équipement des exploitations en équipements internes d'irrigation localisée. Ceci étant et vu l'amélioration de revenus que cela procure aux agriculteurs, les résultats-cibles seront atteints au terme de ces équipements.	Oui
Produit 3: Les rendements moyens des principales cultures sont en augmentation	Les rendements des principales cultures ont augmenté en moyenne de 30%	Augmentation des rendements moyens de 40%	75%	Les rendements ne peuvent être instruits avec précision en raison du gap existant entre la durée d'exécution du projet et celle de la mise en valeur. Néanmoins, l'évolution des rendements suivants illustrent les augmentations en cours dans les zones irriguées au goutte à goutte : <ul style="list-style-type: none"> • Pomme de terre (30t/ha à 45t/ha) • Melon (35t/ha à 40t/ha) • Betterave sucrière (60t/ha à 80t/ha) • Mais ensilage (40t/ha à 70t/ha) 	Oui

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Produit 4: Nombre de projets d'agrégation mis en place	14 projets d'agrégation recensés à raison de 5 dans le Tadla, 5 dans le Loukkos et 4 dans le Doukkala	20 projets dont 5 au moins (5/Offices en 2016)	70%	14 projets d'agrégation sont préparés en cours dans les différentes zones d'action des Offices ont pu profiter de la dynamique créée par le projet dans le cadre de ses perspectives d'organisation des agriculteurs OPA et de développement de l'agrégation. Ils portent principalement sur les filières : lait, Maïs, Céréales, Olivier, Tomate et Maraichage (pomme de terre et fruits rouges). Les initiatives du projet sur cet axe sont toutefois à renforcer car des dispositions institutionnelles des textes de l'agrégation sont en cours de révision. .	Oui
Composante 3: Renforcement des capacités institutionnelles des acteurs impliqués					
Produit 1: Les capacités des AUEA sont renforcées et sensibilisées à la gestion participative des équipements d'irrigation	L'ensemble des 9 AUEA concernées par le projet de reconversion ont été renforcées en capacités de gestion de l'irrigation localisée et en matière d'organisation et d'interface entre l'Office et les agriculteurs.	9 AUEA dont 2 dans le Doukkala, 1 dans le Tadla et 6 dans le Loukkos	100%	Les formations prévues à l'endroit des AUEA afin d'améliorer leur organisation et performances ont été effectivement réalisées par l'Assistance technique recrutée par les ORMVA en cohérence avec les objectifs du projet.	Oui

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Produit 2: Le personnel (cadres et techniciens) des entités d'exécution du projet sont formés	Une soixantaine de cadres et techniciens des Offices ont été effectivement formés sur les thématiques liées à la conception, à la gestion de projets d'irrigation localisée collective et sur les chaînes de valeurs agricoles	60 cadres et techniciens des ORMVA	100%	<p>Les activités de renforcement de capacités des cadres et techniciens des Offices ont été confiés par les Offices à une AT et ont consisté principalement en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'organisation de sessions de formations de 2 à 3 jours chacune sur différentes thématiques. Les cadres de l'ORMVAD n'ont pas pu bénéficier de la totalité des formations (annulation de processus de passation du marché de l'AT dont le délai de réalisation dépassait celui du dernier décaissement). ▪ L'organisation de voyage technique et d'échanges au Maroc. 	Oui
Produit 3 : Le système informatisé de suivi évaluation du projet est fonctionnel	Les applications informatiques dédiées au suivi-évaluation et au suivi financier ont été fonctionnelles sur toute la durée du projet	Acquisition des équipements informatiques et à la mise en place du système du suivi évaluation du projet	100%	Les applications informatiques sont mises en place et fonctionnelles, que ce soit pour le suivi-évaluation ou pour la gestion financière du projet. Elles ont permis un meilleur suivi et reporting des activités du projet.	Oui
Notation (voir méthodologie EER)*	Compte-rendu descriptif				
4	Les différentes composantes du projet ont atteint leurs objectifs en termes de produits prévus par le projet. L'analyse du déroulement et des réalisations du projet permet de noter le/la:				

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
				<p>Mise à jour des indicateurs du cadre logique initial : La durée et le niveau d'atteinte des résultats des indicateurs du cadre logique ont été révisés à la mi-parcours pour tenir compte des modifications qu'a connue la mise en œuvre du projet. Il a donc été jugé nécessaire de proroger la date butoir d'atteinte de ses indicateurs de résultats de 23 mois. En outre, l'indicateur « Au moins 20% des superficies des PI sous contrats d'agrégation » a été abandonné à la RMP au vu de la faible évolution des activités liées à l'agrégation (révision du cadre réglementaire).</p> <p>Modernisation des infrastructures d'irrigation: L'ensemble des travaux d'installation ou de réhabilitation des stations de pompage, stations de filtration ; de pose des conduites de raccordement et bornes d'irrigation, ainsi que les prestations du laboratoire de contrôle des travaux sont réalisés à 100 %. Deux résultats majeurs découlent de ces investissements : i) l'amélioration de l'efficacité de transport et de distribution de l'eau d'irrigation qui est passée de 50% à plus 80%; ii) l'amélioration de la qualité du service de l'eau d'irrigation fourni aux agriculteurs par le passage à l'irrigation à la demande, qui se traduit par une réduction des réclamations sur la fourniture de l'eau de plus de 20%.</p> <p>Renforcement des capacités des agriculteurs et appui à la valorisation de l'eau d'irrigation: En termes de la mise en valeur, le taux d'intensification cultural (TIC) est passé de 100% à 120% (Tadla et Loukkos) à 140% (Doukkala) ainsi que développement des cultures à haute valeur ajoutée, notamment maraichères, au niveau des différents bassins de production pour une meilleure valorisation de l'eau. Aussi, le projet a permis l'amélioration des capacités techniques ainsi que la dynamisation des agriculteurs et de leurs organisations professionnelles (AUEA). Il ressort des investigations faites que plus de 600 agriculteurs ont bénéficié des renforcements de capacités en matière de conduite technique de l'irrigation et des cultures à travers des formations et des visites commentées au sein d'exploitations pilotes et d'autres périmètres irrigués.</p> <p>Coordination et renforcement des capacités. Au titre de la composante 3 du projet, il est à noter que plus de 90% des prévisions d'interventions ont été réalisées. Il s'agit notamment des analyses de l'eau et du sol pour la caractérisation de la situation de référence et le suivi des paramètres environnementaux au niveau des périmètres, de l'acquisition d'équipements et de solutions informatiques pour la gestion du réseau d'irrigation, ainsi que l'organisation de voyage d'échanges au profit des agents des Offices .</p>	

4. Notation de l'Objectif de développement (OD)³

Notation de l'OD (à partir de l'EER actualisé)*	Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative: 250 mots)
4	<p>La notation de l'objectif de développement du projet requiert une notation combinée de la performance du projet en matière de résultats attendus et de produits. Elle se résume donc à l'évaluation des réalisations et des retombées du projet, évaluées à partir des données quantitatives et qualitatives recueillies auprès des acteurs d'exécution, bénéficiaires et des observations sur le terrain.</p> <p>Les résultats combinés de ces sources de données indiquent d'importants progrès ont été accomplis vers la réalisation de l'objectif de développement du projet, comme expliqué à la section B.2. En effet, les produits du projet sont, globalement, réalisés sur le plan quantitatif au vu du taux d'exécution élevé du projet de plus de 97%. Cette performance se justifie en partie par la validité des hypothèses sous tendant la réalisation de l'ODP du projet, présentées dans le cadre logique. Il s'agit entre autre de la stabilité du cadre macro-économique du projet, de la poursuite de la stratégie de développement agricole du PMV et de l'engagement du Gouvernement pour les réformes dans le secteur irrigué.</p> <p>Les travaux d'aménagement pour la reconversion des systèmes d'irrigation ont été réalisés dans les règles de l'art. Ces aménagements sont très bien appréciés par les bénéficiaires et ont permis d'améliorer le service de l'eau et les revenus des agriculteurs. Les résultats du projet sont multiples. On peut noter entre autres : l'amélioration de l'efficacité de l'eau d'irrigation ; l'augmentation de la superficie des cultures à haute valeur ajoutée et de la productivité à la parcelle, le gain de main d'œuvre et d'intrants, ainsi que l'amélioration de revenu agricole. Toutefois, force est de souligner que la démultiplication et la durabilité des effets du projet, en vue d'atteindre notamment son ODP dépendent à la poursuite des actions de valorisation agricole et de la gestion faite des équipements mis en place dans les périmètres, notamment par une implication totale des AUEA.</p>

5. **Bénéficiaires** (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
4 890 agriculteurs touchés directement par les activités du projet	5 853	84%	6%-11%	Agriculteurs
9 AUEA	9 AUEA	100%	6%	AUEA
Cadres et techniciens des ORMVA ont bénéficié de plusieurs formations et des voyages d'échanges sur différents thématiques liées à l'irrigation localisée.	60	100%	12%	Cadres et techniciens des Offices

6. **Effets imprévus ou additionnels** (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
Création d'emplois directs et indirects. On estime à plus d'un millier, le nombre d'emploi créés au cours de la phase d'exécution des travaux, et environ 1237 emplois permanents supplémentaires/an seront créés d'une manière permanente au cours de la phase d'exploitation et de mise en valeur des périmètres.	Économique /social	Positif	Moyen
Augmentation de la valeur locative des terres. La desserte des parcelles agricoles des périmètres en eau d'irrigation, leurs équipements en système d'irrigation localisée et la sécurisation de la production qu'ils offrent on fait doubler la valeur locative des terres agricoles dans les zones du projet (de 6 000 Dh à 12 000 Dh/an au périmètre du Loukkos)	Économique	Positif	Moyen
Création de coopératives. L'amélioration de la production des agriculteurs et les séances de formations/sensibilisations des agriculteurs sur les rôles, la constitution et la gestion des OPA ont créé une dynamique dans la région. Ainsi, les agriculteurs dans le Loukkos se sont organisés en deux coopératives de commercialisation de la pomme de terre.	Socio-économique	Positif	Majeur

Qualification des entreprises. Le projet a permis de recenser 900 nouvelles entreprises qualifiées et disposant de moyens humains et financiers pour intervenir en matière d'installation des équipements d'irrigation localisée au niveau de la parcelle.	Economique	Positif	Majeur
---	------------	---------	--------

7. Leçons tirées relativement à l'efficacité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
1. Cadre de suivi-évaluation des résultats et appui aux dispositifs institutionnels.	<ul style="list-style-type: none"> Il importe de mettre en place des mécanismes appropriés de suivi-évaluation des effets et impacts du projet, en plus de ceux permettant le suivi systématique des performances physiques et financières. Ces données devraient être rapportées régulièrement dans les rapports d'activités. Pour s'assurer de la mise en place d'un tel dispositif avec les mécanismes de collecte des données, il est essentiel de les intégrer dès la phase de conception du projet. 	1. Banque/Agence d'exécution
2. Comment assurer la qualité du projet et son démarrage	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des activités selon une approche participative avec l'implication des bénéficiaires dans la définition des besoins à la base ; Disposer de toutes les études d'exécution du projet avant l'engagement du financement de la Banque ; S'assurer de l'appropriation des activités du projet par les bénéficiaires. 	Banque/Agence d'exécution

C Efficience

1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
6 ans (72 mois)	6,9 ans (83 mois)	0,87	2

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

L'exécution du Projet a été planifiée sur une période de cinq (5) ans. Toutefois, le délai effectif de sa mise en œuvre était de 6,9 ans, soit un dépassement de 1,9 ans à compter de sa date d'entrée en vigueur jusqu'à la date du dernier décaissement (30 Novembre 2017). La prorogation de la durée d'exécution du projet est due à diverses difficultés d'ordre technique et administratif.

Ces difficultés ont porté principalement sur: (i) l'indisponibilité et/ou le manque de certaines études préalables au PAPNEEI dans certaines zones; (ii) la maîtrise insuffisante des procédures de passation des marchés de la Banque par l'équipe du projet ; (iii) la longueur des processus d'acquisition et de la durée de

réalisation des aménagements à cause de l'occupation des sols et de l'impératif d'assurer la continuité du service de distribution de l'eau d'irrigation; et (iv) l'insuffisante structuration du processus de validation des dépenses par les structures publiques en charge et/ou en appui au projet. Aussi, les difficultés d'adhésion des agriculteurs dans certaines zones qui ont été plus ou moins jugulées avec l'implication des AUEA, et les difficultés d'intervention des sociétés de travaux en période d'activité des agriculteurs.

Cette dernière situation, due au fait que les terres agricoles dans les périmètres sont cultivées et irriguées en parallèle aux aménagements externes, a conduit les Offices à interrompre la distribution de l'eau d'irrigation pendant 3 jours, et ceci 2 à 3 fois par mois pour faciliter la réalisation des travaux sur le réseau. Cette intermittence des travaux et de l'irrigation s'est, cependant, traduite par le mécontentement de certains agriculteurs et l'allongement de la durée de réalisation des travaux.

Ces difficultés ont, ainsi, entraîné d'importants décalages entre les délais prévisionnels du projet par rapport aux délais effectifs de réalisation, estimés à 23 mois et qui auraient pu être plus importants sans la restructuration opérée suite à la RMP en 2013.

C'est ce qui justifie, par ailleurs, la prorogation accordée au projet en 2015 pour permettre que les travaux majeurs soient achevés. On notera, par ailleurs, qu'à la fin de cette prorogation, l'exécution de certaines activités du PAPNEEI (nouveau périmètres au Loukkos) était toujours inachevée d'où la nouvelle prorogation du projet jusqu'en novembre 2017.

2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
90 %	78 %	115,4%	3

Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Les principaux produits des projets relatifs aux composantes du projet sont réalisés comme indiqué dans la section B. Les résultats obtenus laissent entrevoir l'atteinte des objectifs et de la finalité du projet consistant en l'amélioration des revenus et des conditions de vies des populations bénéficiaires. Les données sur les progrès accomplis montrent que le projet a atteint 90% de ses produits, avec un taux d'engagement de 78%. Ces bonnes performances financières du projet sont, en partie, dues à l'accélération des réalisations, les économies sur les montants des marchés signés et la restructuration du projet. Le taux de réalisations physiques (97%) et le taux d'utilisation des ressources (78%) montrent que le projet a été réalisé avec une bonne performance, notamment avec des coûts maîtrisés et des ressources bien utilisées. Par ailleurs, des économies ont été réalisées sur les ressources du prêt (restructuration des activités et meilleure concurrence avec des gains sur le montant des contrats signés).

3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
16,3 %	15,4 %	3

Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative : 250 mots)

Les principaux produits-cibles, notamment la modernisation des infrastructures collectives d'irrigation, du projet ont été atteints. Ce qui contribue à la réduction des pertes d'eau sur le réseau et du cout de l'énergie. Les retombées du PAPNEEI sont relatives au développement des cultures à haute valeur ajoutée et l'intensification agricole qui valorisent mieux l'eau d'irrigation.

En outre, les formations thématiques des agriculteurs sur les techniques d'irrigation et de production permettront davantage d'améliorer leur productivité. La constitution et le renforcement des OPA dans les zones du projet permettront, par ailleurs, d'améliorer l'écoulement des productions des agriculteurs à des prix plus rémunérateurs. De même, l'individualisation du service de l'eau et le nouveau système de facturation vont permettre l'amélioration du taux de recouvrement de l'eau. Dans le futur, on pourrait voir se développer un marché de l'eau dans la mesure où les quotas en eau d'irrigation peuvent être échangés entre producteurs.

Cependant, il est à noter que l'installation par l'ensemble des agriculteurs des équipements d'irrigation interne à la parcelle qui connaît un décalage par rapport à l'équipement externe des périmètres. Bien que l'équipement interne des parcelles soit à la charge des agriculteurs, des efforts conséquents sont faits dans le cadre du projet avec une dynamique engagée au sein des ORMVA et l'appui de l'AT et l'implication des AUEA pour la résorption rapide de ce décalage., il a été procédé à l'établissement des listes des agriculteurs bénéficiaires ; le recensement et la vérification des états parcellaires et leur lotissement ; la constitution des dossiers administratifs, techniques et financiers des bénéficiaires qui ont été soumis à l'approbation du FDA dans le cadre d'une reconversion à l'IL collective, suivi de la sélection des sociétés pour le lancement des travaux.

Ces démarches ont, ainsi, permis d'équiper près de 50% de la superficie totale desservie et cible du projet. Au niveau des parcelles équipées, le taux d'intensification culturale enregistré est passé de moins de 100% à 120% (Tadla et Loukkos) et de 80% à 140% (Doukkala) avec un accroissement des cultures à haute valeur ajoutée de 15% à 20%. Certaines cultures comme l'arachide au Loukkos et la luzerne au Doukkala ont même été irriguées par la technique du « goutte à goutte » au lieu de l'aspersion/gravitaire, ce qui est un impact positif du PAPNEEI-1. En matière d'emploi, le nombre de journées de travail a augmenté sensiblement en raison de l'intensification des systèmes de production, passant de 50 hommes-mois/an/ha (extensif) à 150-250 hommes-mois/an/ha.

Au vu de ses résultats, il ressort que le projet produit bien des gains économiques pour les bénéficiaires. Cependant, le décalage entre les équipements externes et ceux internes à la parcelle, le besoin de renforcement des capacités des agriculteurs qui conditionnent l'amélioration de la productivité et la commercialisation, l'allongement de la durée de réalisation du projet de près de 2 ans, ainsi que la relative baisse de la superficie touchée par rapport à la conception (17 181 ha réalisées contre près de 20 000 ha prévus) sont autant de facteurs qui ont entraîné une légère diminution de son TRE.

En se basant sur des hypothèses conservatrices, les estimations faites à l'achèvement montrent que le TRE du projet passe à 15,4% contre 16,3% à la conception. Même si le TRE estimé n'est inférieur au TRE du projet lors de la conception que de 0,9 points, il reste, toutefois, élevé et largement supérieur au coût d'opportunité du capital, estimé à 10%. La valeur actuelle nette (VAN) du projet est largement positive (496 Millions de DH) et le ratio bénéfice-coût est de 2.47). L'analyse de sensibilité montre

qu'une augmentation des coûts de 10%, une diminution des bénéfices du projet de 10%, ou une augmentation simultanée des coûts et une diminution des bénéfices donnent des VAN positives et un TRE supérieur au cout d'opportunité du capital et un ratio bénéfice-coût supérieur à 1. Le niveau de rentabilité du projet est donc satisfaisant. Le projet pourra, par ailleurs, atteindre un niveau de rentabilité de 17,5% à l'achèvement de l'équipement de toutes les parcelles, ainsi que leur mise en valeur.

4. État d'avancement de l'exécution (IP)⁴

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé)*	
3	<p>Toutes les clauses et engagements conditionnant l'accord de prêt ont été satisfaits. Le projet s'est également conformé aux exigences en matière de vérification et a obtenu des rapports de vérification non assortis de réserve durant sa mise en œuvre. Le projet a fait l'objet d'un PGES répondant aux exigences réglementaires du Maroc et de la Banque dont les mesures ont été moyennement mises en œuvre. Les recommandations de la Banque suite à la RMP et aux missions de supervision ont, cependant, permis une amélioration de la mise en œuvre du PGES avec l'implication active des acteurs locaux, notamment les AUEA, dans la gestion des activités du projet, l'installation du système d'avertissement et d'aide à la décision à l'irrigation, et la formation des agriculteurs sur la gestion environnementale des parcelles.</p> <p>Systemes et procédures du projet (passation des marchés, gestion financière, et suivi et évaluation) : Le projet dispose d'un système efficace de passation des marchés et de contrôle conformes aux procédures de la Banque et assurant une bonne tenue des documents comptables. Les insuffisances existantes en la matière auprès des ORMVA, au démarrage du projet, ont été corrigées au fur à mesure avec l'appui de la Banque. La gestion financière du projet est jugée satisfaisante.</p> <p>Le système de suivi et évaluation du projet a fonctionné et a permis que les rapports d'activités soient régulièrement produits et que les données du dispositif de suivi aient permis de suivre correctement le taux d'exécution physique et financier du projet.</p> <p>Exécution du projet (décaissement, engagements budgétaires, financement de contrepartie et cofinancement) : Par rapport au cout global du projet, les montants engagés correspondent à 83%. Ce taux relativement élevé est due à l'engagement de la totalité de la contrepartie du gouvernement. Aux termes du projet, les montants engagés sur le prêt de la BAD représentaient 78%.</p> <p>Cadre de suivi-évaluation. Les paramètres relatifs au suivi des indicateurs résultats du projet ont été clairement définis à l'évaluation et intégrés dans le cadre de mesures des résultats du projet. Ils ont été, par ailleurs, mise à jour avec la RMP pour tenir compte de l'avancement du projet.</p>

5. Enseignements tirés relativement à l'efficience

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1. Disponibilité des études préalables au projet	<ul style="list-style-type: none"> Il est recommandé de veiller à ce que les études préalables ainsi que les mesures de concertation et d'adhésion des bénéficiaires au projet soient réalisées lors des études ou du moins entreprises à un stade avancé et avant le lancement des activités du projet. 	1. Gouvernement & ORMVA
2. Évaluation minutieuse du calendrier d'exécution du projet	<ul style="list-style-type: none"> Une attention particulière doit être accordée à l'élaboration calendrier d'exécution du projet en tenant compte de la complexité du projet et des risques de retards des activités critiques à mettre en œuvre, notamment au démarrage notamment la sensibilisation des bénéficiaires. 	2. Banque, Gouvernement, et ORMVA
3. Évaluation des capacités des acteurs en charge de la mise en œuvre du projet et prise en compte des règles et procédures de passation des marchés de la Banque	<ul style="list-style-type: none"> Les difficultés qu'a connues le PAPNEEI ont été en partie dues à la non maîtrise des règles et procédures de la Banque par les agences d'exécution au niveau régional. Il est donc important d'évaluer et de renforcer les capacités de ces agences au démarrage du projet afin de les familiariser aux règles de la Banque ou d'opter, au plus tôt, pour les règles nationales. L'organisation d'une formation soutenue des différents acteurs au lancement du projet est un moyen efficace permettant l'amélioration des capacités de ces acteurs essentiellement en matière d'acquisition. 	2. Banque, Gouvernement, et ORMVA

D Durabilité

1. Viabilité financière

Notation	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	La viabilité financière est assurée par la capacité des ORMVA à prendre en charge l'exploitation et la maintenance des aménagements réalisés à travers les allocations budgétaires de l'Etat aux ORMVA et la facturation de l'eau d'irrigation. Les ORMVA disposent de l'expertise et du savoir-faire (plus de 30 années) pour garantir la durabilité des aménagements réalisés par le projet. Aussi, la tarification du service de l'eau aux agriculteurs est conçue afin de garantir la couverture durable du coût du service de l'eau. Aussi, le fait que les agriculteurs disposent de revenus additionnels et substantiels n'auront pas de difficultés pour le paiement des factures de l'eau et de prendre en charge les frais d'entretien des

	<p>équipements d'irrigation localisée à la parcelle. Le projet a pris les mesures nécessaires avec les AUEA pour terminer l'équipement en irrigation localisée de l'ensemble des parcelles dès la prochaine campagne agricole.</p> <p>La viabilité financière du projet dépend également du rythme d'équipement des agriculteurs en système d'irrigation localisée et des performances des périmètres en matière de mise en valeur agricole. Pour cela, les possibilités limitées d'accès des petits agriculteurs aux crédits bancaires et les capacités financières limitées des AUEA ont été compensées par la simplification des procédures pour les projets collectifs d'équipement interne. Ainsi, ils peuvent bénéficier de la subvention du FDA pour l'équipement interne de leurs propriétés à hauteur de 100% à travers des projets collectifs portés par les OPA (AUEA, Associations, ..).. Les contraintes majeures sont liées à la prédominance des micropropriétés et des exploitations en indivision qui n'offrent pas suffisamment de sécurité foncière pour l'accès au financement bancaire. Ainsi, le Gouvernement a pris des mesures d'ordre juridique pour la régularisation du statut de ces parcelles dont la loi sur les coopératives agricoles appuyée par la Banque dans le cadre de l'appui budgétaire au PMV.</p>
--	---

2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
3	<p>L'un des acquis importants du PAPNEEI est le renforcement des capacités des acteurs institutionnels (ORMVA, DIAEA) et des agriculteurs bénéficiaires et de leur AUEA. Cette approche permet à ces acteurs formés de maîtriser les paramètres de gestion des aménagements hydro-agricoles et d'accompagner les producteurs pour la valorisation de l'eau d'irrigation dans leurs périmètres.</p> <p>De même, l'élaboration du plan de renforcement du FDA, la domiciliation du projet au sein des ORMVA, la mise en place d'un système de suivi informatisé des performances du projet avec les formations nécessaires, et l'implication active des institutions clés (DIAEA, ADA, ONCA ...) constituent un gage de durabilité institutionnelle du projet.</p> <p>S'agissant des ressources humaines, des compétences existent au niveau des différents ORMVA mais les départs à la retraite, le faible taux de remplacement par de nouveaux recrutements, et l'affectation des vulgarisateurs des ORMVA à l'ONCA sont autant de défis pour la durabilité du projet bien que le recours à l'assistance technique (AT) a permis de répondre à ces challenges. Les Offices avec la contribution de l'AT et les AUEA ont appuyé les producteurs pour l'équipement interne, notamment par le montage de leurs dossiers techniques et administratifs, l'assainissement juridique. Une convention tripartite DIAEA/ORMVA/ONCA devra être établie pour déployer les conseillers de l'ONCA pour fournir le conseil et l'appui aux agriculteurs en matière d'irrigation et de développement agricole. La signature de cette convention est retenue comme mesure de décaissement dans le PBO PADIDFA approuvé par la Banque le 15 mai 2018.</p> <p>Un effort notable a été fourni par le projet pour redynamiser les AUEA en termes de renforcement de leurs capacités (formation, information, échange d'expériences) et de leur implication dans la mise en œuvre du projet. Il est à signaler que c'est grâce au PAPNEEI que les AUEA opèrent pour la première fois en grande hydraulique avec des rôles beaucoup plus importants. Cependant, les moyens et les capacités limitées des AUEA</p>

	pourraient constituer un frein à leur viabilité bien qu'elles ont gagné en légitimité et en représentativité grâce au PAPNEEI. Il y a besoin, selon les cas, de les soutenir matériellement afin d'améliorer leurs capacités d'intervention dans les PI.
--	--

3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	<p>La structure managériale interne du projet, impliquant plusieurs parties prenantes a été respectée. En effet, le partenariat entre la DIAEA, les ORMVA, les groupements d'agriculteurs (AUEA), l'AT et le secteur privé a été crucial pour la réalisation du PAPNEEI. Les consultations permanentes, menées par le Management du projet avec ces institutions ainsi qu'avec la Banque, ont permis de susciter l'engouement des différentes parties prenantes au PAPNEEI, notamment les AUEA et les agriculteurs. La concertation et le partage des responsabilités entre la DIAEA (appui technique) et les ORMVA (gestion, planification, réalisation) ont été bien effectués malgré les défis de la coordination et du cloisonnement des entités. Néanmoins, l'autonomie financière des ORMVA n'a pas permis d'établir les contrats de performances entre la DIAEA et les ORMVA tels qu'indiqués par la Banque. Les arrangements institutionnels dans le cadre du projet ont permis une bonne appropriation mais aussi du développement des partenariats entre les différentes structures du PAPNEEI, ce qui constitue un élément important pour la viabilité du projet.</p>

4. Durabilité environnementale et sociale

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
2	<p>Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) mis en œuvre pour le projet est classé « catégorie 2 ». Le suivi environnemental du projet qui incombait aux Bureaux de l'environnement des différents ORMVA fut modérément réalisé. Plusieurs activités du PGES ont vu le jour dans ce cadre comme le suivi environnemental des eaux et de sols (salinité, etc.), la gestion des déchets liés aux activités d'irrigation, l'acquisition des stations météorologiques (avertissement à l'irrigation), les formations des agriculteurs sur l'utilisation efficiente des pesticides et les dispositions de protection phytosanitaire, et l'intégration des aspects environnementaux dans les marchés. Aussi, les clauses environnementales ont été impérativement incluses dans les clauses des DAO et des contrats signés par le Projet.</p> <p>Les bureaux de l'Environnement sont à renforcer en moyens pour effectuer un suivi environnemental adéquat. Ces bureaux manquent de moyens et ne sont pas suffisamment responsabilisés pour mettre en œuvre le PGES et effectuer un suivi environnemental adéquat du projet. Il s'agit en particulier de la planification des activités environnementales, des analyses de laboratoire, des rapports trimestriels, de la supervision et de la sensibilisation et des réponses aux besoins de groupes vulnérables.</p>

5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés	Enseignements tirés	Public cible
1. Comment assurer la durabilité des équipements internes au vu des contraintes foncières existants et des capacités financières limitées des agriculteurs?	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les mécanismes de simplification des procédures pour le financement des projets collectifs d'équipement interne auprès du FDA et renforcer ces dotations en ressources financières ; • Mettre en place des facilités de financement pour les agriculteurs bénéficiaires auprès des Banques partenaires telles que le Crédit agricole • Éviter le morcellement des parcelles des bénéficiaires du projet à travers l'interdiction de la division des prises d'eau et équipements de comptage par parcelle équipée, et l'instauration d'une procuration de transfert de droit d'usage des parcelles en indivision. 	Gouvernement, DIAEA, ORMVA, AUEA, Banque
2. Comment améliorer le niveau d'appropriation du projet par les acteurs locaux (et institutions régionales/ locales) ?	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les capacités techniques, financières et managériales des agriculteurs bénéficiaires ainsi que leurs organisations pour une meilleure valorisation de l'eau d'irrigation; • Œuvrer à une plus grande synergie et complémentarité entre le PAPNEEI et les autres projets en cours d'implémentation dans les zones d'action des Offices afin de capitaliser sur les expériences acquises. • Adoption d'une approche d'intervention participative et partenariale. 	Gouvernement, DIAEA, ORMVA, AUEA, Banque.
3. Comment renforcer la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet sur le plan socio-environnemental.	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer davantage la mise en œuvre du PGES du PAPNEEI, qui s'inscrit dans un programme global d'économie de l'eau d'irrigation et de préservation des ressources hydriques ; • Développer une approche holistique liée au PNEEI dans son ensemble, d'autant plus qu'une grande partie des mesures d'atténuation et de suivi environnemental du programme est à mettre en œuvre durant la phase d'exploitation des réseaux. 	Gouvernement, Banque
4. Comment assurer la durabilité des infrastructures réalisées et des équipements installés	<ul style="list-style-type: none"> • Affecter le personnel qualifié aux opérations liées à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures d'irrigation ; • Affecter les ressources financière nécessaires à la maintenance et à l'exploitation des équipements; • Associer et renforcer les capacités des AUEA qui doivent jouer un rôle principal dans la gestion et l'exploitation des périmètres irrigués, en particulier à la résolution des litiges entre producteurs. 	

II Performances des parties prenantes

A Pertinence

1. Performance de la Banque

Notation	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
4	<p>Les missions de supervision de la Banque ont été effectuées de façon régulière (deux fois par an) comme le stipulent les dispositions institutionnelles du projet. Ces missions sont très utiles à la bonne mise en œuvre du projet puisqu'elles permettaient aux experts et fonctionnaires de la Banque d'avoir une meilleure compréhension et un meilleur suivi des activités du projet, mais aussi de partager leurs expériences et enseignements tirés d'autres projets avec les agents de mise en œuvre du projet à travers leurs réponses adéquates aux requêtes. La conduite de la RMP a permis de faire des recommandations appropriées pour la structuration du projet.</p> <p>En tant qu'organisme de financement, la BAD a joué un rôle très important dans la conception et la mise en œuvre du projet. Outre l'accompagnement et la validation de la phase de préparation du projet, la Banque a assuré un suivi rigoureux de toutes les phases de la mise en œuvre de la réalisation du projet. Ainsi, la Banque a examiné à temps tous les documents remis par l'agence d'exécution (demandes d'avis de non objection pour la passation des marchés, les demandes de décaissement, les rapports d'audit des comptes du projet, ainsi que les documents justificatifs des dépenses financières). Ses experts ont régulièrement effectué des missions de suivi/supervision pour constater l'état d'avancement des réalisations et apporter leur contribution dans l'amélioration des processus. Les résultats obtenus du projet sont le fruit de ce suivi rigoureux et très rapproché avec les multiples relances des Agence d'exécution du projet.</p>

Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles).

La Banque a accompagné la réalisation du projet en apportant l'appui nécessaire et sa performance est jugée satisfaisante à travers les activités suivantes :

- i) Prévention et résolution des problèmes du projet : Lors des missions de supervision, la Banque a discuté avec les autorités gouvernementales et le projet des problèmes posés à la mise en œuvre du projet et a toujours formulé des recommandations pour surmonter les contraintes posées;
- ii) Supervision de la Banque : la Banque a effectué des missions régulières de supervision avec souvent une équipe pluridisciplinaire et des expertises nécessaires. Les supervisions de la Banque ont toujours abouti à des recommandations constructives pour l'amélioration de l'efficacité des actions du projet. La Banque a aussi renforcé son appui au Projet en matière de la passation des marchés, de décaissement et de la gestion financière.

Questions clés (liées à la performance de la Banque)	Enseignements tirés
Comment apporter des solutions déterminantes aux problèmes techniques lors de la mise en œuvre du projet ?	Intégrer dans l'équipe de la Banque ou à titre de consultant, en charge du suivi du projet des spécialistes des activités principales du projet.
Quelles mesures doit-on prendre pour améliorer l'état d'exécution du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgariser les procédures administratives et financières de la Banque ; • Organiser des cycles de formation/perfectionnement en matière de gestion des projets (système de suivi-évaluation, gestion des coûts, gestion de délais, organisation qualité, gestion du temps, analyse cout-bénéfice)

2. Performance de l'emprunteur

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance
3	<p>Deux comités ont été créés pour le pilotage du PAPNEEI: le Comité National de Coordination (CNC) sous la présidence du MAPM, et les Comités Régionaux de Coordination (CRC) avec leurs Équipes Régionales de Gestion de Projet (ERGP) au niveau des ORMVA.</p> <p>Malgré les défis posés par la conception du projet et la mise en œuvre ses opérations réparties sur trois bassins distincts, le Gouvernement et le CNC ont soutenu le PAPNEEI en veillant au respect des conditions définies dans l'accord de prêt, à la poursuite des réformes du FDA et du secteur de l'irrigation et en renforçant les capacités des ORMVA par le recrutement ou le détachement d'agents complémentaires auprès du PAPNEEI en cas de besoin. Par ailleurs, l'ensemble des acteurs Gouvernementaux ont œuvré au bon déroulement des différentes missions de supervision et d'évaluation de la Banque.</p> <p>La CRC et les ERGP ont exécuté les recommandations formulées par les différentes missions de suivi et de supervision de la Banque en vue d'améliorer les performances du projet. La mise en place du système informatisé de suivi des performances du projet (marchés, réalisation physique et financière, etc.) et les efforts fournis pour le renforcement des capacités à l'intention du personnel des ORMVA, responsable des activités du projet ont contribué à la réduction des contraintes de capacité, permettant au projet de se concentrer sur ses activités de base. Les échanges réguliers entre la Banque et les coordonnateurs du PAPNEEI ont permis de trouver des solutions aux différents problèmes et défis qu'a rencontré le projet dans sa mise en œuvre.</p> <p>Les ORMVA en tant qu'agence d'exécution ont assuré tout le processus des acquisitions, le suivi de l'exécution du projet et la mise en service des équipements acquis dans le cadre du projet. Pour assurer la réalisation et le contrôle des travaux d'équipements, les ORMVA avec l'appui de la DIAEA ont travaillé avec des sociétés de travaux qualifiés et disposant des capacités suffisantes en matière d'installation des équipements d'irrigation localisée, ainsi que des laboratoires de contrôle de qualité.</p>

<p>Sur le plan technique, les ORMVA ont assuré régulièrement le suivi de la mise en œuvre des différentes activités du projet et la coordination des interventions des différents acteurs, notamment pour l'appui-conseil des agriculteurs avec l'aide d'une Assistance Technique. Par ailleurs, elles ont contribué activement à l'établissement des rapports d'activités du projet.</p> <p>Sur le plan financier, le Ministère a mobilisé à temps sa contrepartie financière. En dépit de quelques contraintes liées aux passations des marchés au démarrage du projet, le système de gestion financière de l'agence d'exécution a été considéré satisfaisant par la Banque pour les raisons suivantes : (i) la nomination officielle d'un coordinateur du projet comme stipulé dans l'accord de prêt ; (ii) le taux de décaissement élevé durant la période de réalisation du projet ; (iii) la remise à temps des rapports d'audit du projet acceptés par la Banque sans réserves particulières; et (vi) la réactivité aux recommandations de la Banque suite aux rapports des missions de supervision et d'audit.</p>	
Questions clés (liées à la performance de l'emprunteur)	Enseignements tirés
1. Comment planifier la réalisation des infrastructures du projet de manière optimale ?	<ul style="list-style-type: none"> • Programmer les travaux d'infrastructures, qui sont les principales activités du projet, dès les premières années du projet afin de limiter l'impact de leurs retards et de prendre les mesures appropriées pour leur achèvement dans des délais raisonnables.
2. Quelles dispositions prendre pour limiter les retards accusés dans les processus d'acquisition des biens et services ?	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des membres des entités de gestion/exécution du PAPNEEI en matière des règles d'acquisitions des biens et services de la Banque dès le démarrage du projet. Pour ce faire, il est nécessaire d'évaluer les capacités des acteurs concernés afin de tenir compte de leurs limites et de programmer les mesures de mitigation nécessaires dès la phase de conception du projet et de planification des activités. • Allouer, de façon prudente, une durée exclusive pour la préparation de la procédure de passation des marchés d'acquisition des biens et services avant même le commencement des travaux.

3. Performances des autres parties prenantes

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder
3	<p>Les autres parties prenantes sont : i) les fournisseurs de services, notamment les entrepreneurs et les ingénieurs-conseils ; ii) les AUEA ; iii) les structures privées pour lesquels le projet visait un développement dans les bassins de production dans le cadre du partenariat public privé en matière d'agrégation. Leurs performances sont globalement jugées satisfaisantes.</p> <p>La qualité des entreprises et des assistances techniques (AT) recrutées pour la réalisation des travaux, les contrôles et l'appui aux ORMVA ainsi qu'aux AUEA justifient en grande partie le taux de réalisation élevé du projet. L'expérience des AT avec d'autres projets similaires a</p>

<p>aidé à la réalisation de leurs missions dans les meilleures conditions et avec des niveaux de qualité satisfaisants. Les AUEA ont accompagné la mise en œuvre du projet en facilitant le contact avec les agriculteurs concernés et leur organisation autour des projets d'équipements collectifs des parcelles.</p> <p>Les entreprises ou fournisseurs d'équipements, recrutés sur la base d'Appel d'offres international, ont été performantes et ont veillé à la qualité des travaux et prestations à leur charge. Malgré les délais dans le paiement de certaines entreprises, celles-ci ont pu dérouler leur plan de travail comme prévu, démontrant ainsi de leurs capacités financières et leur savoir-faire. Ainsi, il n'a pas été noté d'incident majeur ayant pu entraver la bonne réalisation des travaux ou fournitures d'équipements du projet.</p> <p>Les rapports d'audit annuels du projet ont été remis dans les délais par l'IGF et acceptés par la Banque.</p>
--

Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
1. Comment entretenir les bonnes relations de collaboration entre les différents intervenants du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les bonnes relations de travail entre les équipes du projet (DIAEA, ORMVA) en clarifiant les rôles et la nomination du personnel clé du projet ; • Veiller à élaborer des modalités contractuelles préservant les intérêts des bénéficiaires ; • Définir et appliquer les clauses des contrats des prestataires, des entrepreneurs, l'AT, les bureaux d'études pour garantir l'atteinte des objectifs du projet. 	Banque/ DIAEA/AT/BE/ ORMVA
2. Comment assurer la continuité des performances des principaux acteurs (parties prenantes) du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de l'implication et de l'appropriation des bénéficiaires à toutes les étapes du projet ; • Continuer à assurer un renforcement continu des capacités des parties prenantes du PAPNEEI (agriculteurs, AUEA, personnel des ORMVA, conseillers agricoles,..) afin de garantir une gestion concertée et durable des infrastructures. 	Banque/ DIAE/ ORMVA
3. Comment améliorer la performance des autres acteurs parties prenantes au projet et des prestataires ?	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir des partenaires de qualité lors de la phase de préparation et de réalisation des études et des travaux, et ce à travers la définition des critères basés sur l'expertise et la performance ; • Développer des outils efficaces et adaptés permettant l'obtention des résultats escomptés ; • Réduire le délai de paiement des entreprises. 	Agence d'exécution/ DIAE,

IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Target audience
1. Comment la planification du projet doit-elle tenir compte du contexte du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte dans la planification du projet : i) les difficultés d'opérer simultanément dans trois ORMVA avec des contextes et des capacités d'exécution différentes ; ii) la connaissance des règles et procédures de la Banque par les agents d'exécution locaux ; et iii) les risques de retards éventuels des activités critiques du projet à mettre en œuvre, notamment à son démarrage en relation avec les bénéficiaires. 	Banque/ DIAEA/ ORMVA
2. Comment mobiliser des ressources financières pour financer les aménagements d'irrigation collective à la parcelle ?	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les fonds nécessaires pour les aménagements internes à la parcelle notamment ceux du FDA ; Améliorer l'accès au financement des agriculteurs en réduisant les coûts de transactions pour l'accès au crédit avec des taux attractifs. 	Gouvernement/ ORMVA/
3. comment renforcer les capacités managériales des acteurs locaux en charge de la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la continuité du conseil agricole et des formations, visites, sensibilisation, voyages d'échanges et d'études au profit des producteurs et instaurer des mécanismes de partages d'expériences entre les différents acteurs impliqués dans la gestion du projet (Offices, AUEA, OPA, ONCA, etc.). 	Banque/ ORMVA/ AUEA/ONCA

2. Principales recommandations

Questions clés	Principale recommandation	Responsable
1. Comment assurer la viabilité financière du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des actions cohérentes, alliant l'appui financier du Gouvernement, le recouvrement des redevances du service de l'eau, la sécurisation du FDA et l'implication du Crédit agricole (pour la garantie des prêts aux petits producteurs à des taux abordables) ; Répondre à des besoins à la base avec l'implication des bénéficiaires et leurs associations dans la conception, la gestion et l'exploitation des périmètres irrigués aménagés ; 	Gouvernement/ DIAEA/ ORMVA/ ONCA Banque.

	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accompagnement des agriculteurs en termes de production et de commercialisation des productions pour le développement des chaînes de valeur agricoles viables. • Assurer la disponibilité des ressources financières et humaines pour les ORMVA pour la maintenance et l'exploitation des PI. 	
2. Comment renforcer l'appropriation du projet par les bénéficiaires et les structures locales ?	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le renforcement des capacités techniques, managerielles de bénéficiaires (agriculteurs, AUEA, OPA, etc.) et les impliquer davantage dans les activités relatives à la gestion des acquis du projet suivant une approche participative et de partenariat durable. 	Gouvernement/ ORMVA/ AUEA
3. Comment assurer l'efficacité et la durabilité des AUEA ?	<ul style="list-style-type: none"> • Associer les AUEA dans la conception et l'implémentation du projet, le règlement des conflits sur le foncier, l'identification et la sensibilisation des agriculteurs en matière d'équipement interne; • Impliquer les AUEA à la convention tripartite afin qu'elles puissent collaborer avec l'ONCA pour faciliter le conseil aux agriculteurs, l'avertissement à l'IL, l'établissement de contrats de service après-vente avec des revendeurs du matériel d'IL et le conseil privé ainsi que dans la gestion des conflits relatifs à l'eau ; • Mettre en place des moyens de financement adaptés en vue de poursuivre l'autonomisation des AUEA et la promotion des coopératives de valorisation des productions afin qu'elles soient plus outillées pour encadrer leurs adhérents pour la généralisation de l'IL et la valorisation agricole. 	ORMVA/ AUEA
4. Comment atteindre la finalité et les objectifs du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions de valorisation des installations entreprises par le PAPNEEI dans le cadre des futurs projets prévus dans les périmètres (PAPNEEI II par exemple) pour améliorer durablement les revenus et les conditions de vie des populations. Il s'agit en particulier de la promotion des chaînes de valeurs dans le cadre de l'agrégation; • Le projet doit poursuivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts environnementaux, résultant de l'exécution du projet, y inclus l'équipement interne des parcelles. 	DIAEA/ ORMVA
5. Comment assurer la durabilité institutionnelle du PAPNEEI ?	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à niveau le tissu socio-institutionnel antérieurement à la conversion à l'irrigation localisée et organiser des campagnes de communication et de sensibilisation auprès des producteurs en impliquant les structures d'encadrement de l'Office, de l'ONCA et les AUEA pour une plus grande adhésion au projet. • Mettre en œuvre un dispositif de suivi-évaluation en mesure d'informer les indicateurs d'impacts socio-économiques et socio- 	ORMVA/ ONCA/ AUEA

	<p>institutionnels et d'effets du PAPNEEI et qui sont consignées dans son cadre logique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation institutionnelle complète de toutes les structures d'appui et d'encadrement au niveau national, régional, et local est nécessaire pour mieux apprécier les contraintes du PAPNEEI et assurer sa durabilité institutionnelle. 	
--	--	--

V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
VOLET A : PERTINENCE	3
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	3
VOLET B : EFFICACITÉ	4
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	4
VOLET C : EFFICIENCE	3,5
Respect du calendrier (II.C.1)	2
Efficiency de l'utilisation des ressources (II.C.2)	3
Analyse coût-avantage (II.C.3)	3
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	3
VOLET D : DURABILITÉ	2,75
Viabilité financière (II.D.1)	3
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	3
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	2
NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET	3,25

VI	Sigles et abréviations
-----------	-------------------------------

Sigle)	Description
AUEA	Association d'Usagers d'Eau Agricole
ADA	Agence de Développement Agricole
AT	Assistance Technique
BAD	Banque Africaine de Développement
HVA	Cultures à haute valeur ajoutée
CNCP	Comité National de Coordination du Projet
CRCP	Comité Régional de Coordination du Projet
DIAEA	Direction de l'Irrigation et Aménagement de l'Espace Agricole
ECGP	Equipe Centrale de Gestion du Projet
ERGP	Equipe Régionale de Gestion du Projet
FDA	Fonds de Développement Agricole
IGF	Inspection Générale des Finances
IL	irrigation localisée
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
ODM	Objectifs du Développement du Millénaire
ODD	Objectifs du Développement Durable
ORMVA	Office Régional de Mise en Valeur Agricole
OPA	Organisations professionnelles agricoles
ONCA	Office National du Conseil Agricole
PAPNEEI	Projet d'Appui au Programme National d'Économie d'Eau d'Irrigation
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PI	Périmètre irrigué
PMV	Plan Maroc Vert
PNEEI	Programme National d'Économie d'Eau d'Irrigation
RMP	Revue à mi-parcours
TIC	Taux d'intensification culturale